

## Face au sentiment d'impunité, la question du retour de la peine de mort doit être posée...

Par Lucien SA Oulahbib

Le côté démagogue de son abolition a toujours sauté aux yeux malgré la culpabilisation faisant obligatoirement du délinquant/criminel la victime de la victime parce que déjà ce n'est pas faire « confiance dans la justice de son pays » pour croire qu'elle serait prise systématiquement comme sanction ultime (et même à l'époque, il n'y en avait guère qu'une à deux par an tout au plus). Ensuite ce serait poursuivre l'incompréhension de cette sanction que même Rousseau approuvait parce qu'elle signifie le Pacte Social lui-même, qui, rompu, demande réparation y compris pour le coupable qui ainsi « paye sa dette » soulage son âme au lieu de seulement essuyer sa conscience avec quelques années-remords qui peuvent soigner le corps, mais ne répare pas son esprit si la sanction n'est pas comprise comme « fait moral » dit Durkheim...

La main de la Justice ne doit pas trembler. Elle fera reculer les apprentis assassins formés à l'école de la « République » et même légitimés par elle et ses affidés lorsqu'il est par exemple raconté que le « colonisé » peut, doit tuer son maître comme les bonnes de Genet leur maîtresse, Genet qui fascinait Sartre théorisant la « liberté » de l'assassin, qu'il soit tueur du PDG de Renault, ou d'un policier, d'un boucher, d'un bijoutier, ou de pharmaciennes, des dancings plastiqués à Alger détruisant toute une jeunesse ayant cru au « je vous ai compris » de de Gaulle avant d'être égorgée et de continuer à l'être dans la France d'aujourd'hui. Et, dans une digression rapide, en rester aux tortures lors de la « bataille d'Alger » et surtout aux enfumages de Bugeaud n'aide d'autant pas à la compréhension qu'il s'agissait moins à l'époque de tuer que de débusquer, brûler les bases arrières (comme en Vendée...), traquer les poseurs de bombes d'un côté, s'emparer des « smalas », assécher leur environnement de l'autre côté ; n'oublions pas qu'Abdel-Kader a accepté de se rendre à Bugeaud, ce qu'il n'aurait pas fait s'il avait jugé les procédés de combats injustes ; n'oublions pas qu'il a fini au Liban à défendre les chrétiens contre les fanatiques djihadistes de l'époque tandis que son petit-fils écrivit un livre mémorable pour expliquer l'apport d'Israël, démontrant que rien n'est écrit d'avance, qu'il n'y a pas de fatalité...

Aujourd'hui le moindre malotru bousculant dans le métro, s'invitant dans un anniversaire, massacrant pour un regard soutenu ou une cigarette sait qu'il ne risque rien, que la violence paye, surtout lorsqu'elle est gratuite, surtout lorsque l'on se sent plus « fort », la justice étant de son côté parce qu'en a priori il aura été décidé que la sanction aggrave les choses, alors qu'au contraire elle répare...

Mais dans un pays où la criminologie n'est même pas considérée comme une science à part entière, au lieu d'être dépendante du droit et de la sociologie, comment ne pas admettre que ce malotru instinctivement affirme qu'il est le maître des horloges et des apparences, le redoublant avec ses rodéos et ses attaques contre les femmes légèrement vêtues assimilées à des

salopes que lui pardonneront les féministes petites-bourgeoises préconisant l'élargissement des trottoirs ou la destruction du « mâle », au nom de la lutte contre le « patriarcat » oublie que l'islam, aussi, défend celui-ci, et pourtant elles iront en inviter les représentants les plus rétrogrades à leur université d'été...

Mais il est exact que le plus impuni reste encore la pédocriminalité en col blanc qui s'auto-absout ou quasiment à l'instar de ce criminel ayant proposé sa fille à violer (mais la Cour de Cassation a cassé cette relaxe « partielle ») sans parler des réseaux de trafics d'enfants, de l'esclavage revenu à la mode, les tabous étant franchis, jusqu'au retour des *Comprachicos* qui mettaient des enfants dans des tonneaux afin qu'ils deviennent des nains racontait Hugo dans *l'Homme qui rit*, une pratique qui revient à la mode avec les dérives de certains queer chics et leurs « bloqueurs de puberté »...

Le retour de la peine de mort comme sanction ultime serait cette épée de Damoclès que d'aucuns trouvent vaine, alors qu'ils n'en savent rien parce qu'ils n'ont pas vu ou négligent la signification réparatrice de la peine, y compris « capitale », au lieu de s'occuper seulement à la personnalisation de cette dernière ; comme si le fait d'avoir eu une enfance malheureuse engrangeait le passage sans raison à la logique de la pulsion alors que celle-ci reste confondue avec l'impulsion qui elle se sait consciente lorsqu'elle agit. La mise en équivalence des deux termes est une erreur majeure (comme l'expliquait Pierre Janet), ce qui fait que les classements (toujours actuels) en « irresponsabilité » vont bien trop vite en besogne, évacuant le fait que si l'on était en état pulsionnel (ou par exemple ne pas avoir conscience que son bras remue) le fait même d'agresser serait impossible, tant les gestes s'embrouilleraient, passeraient vite en catatonie ou en catalepsie...

Comme le disait Raymond Boudon, l'échec des sciences sociales et humaines est tel que tout est à refonder, mais il y a de bonnes bases pour faire table rase à partir du moment où l'on ne casse ni la table ni le bâton du pouvoir comme le conseillent pourtant les nihilistes néoléninistes aujourd'hui encore aux commandes et qui pour les garder accusent tout autre qu'eux « d'extrême-droite », mot valise, mot miroir dans lequel ils se contemplent, ravis, mais *sans le dire*... Il faut à nouveau soumettre cette question au référendum, et dire que ce serait aller dans le sens « populiste » oublie que des juges sont là pour peser le pour et le contre, encore faut-il qu'ils aient le courage de renoncer à l'idéologie et de choisir plutôt le camp de « l'égalité devant la loi. »..